

# La Zac du Nouveau bassin se dessine

Salle pleine mardi, pour la réunion publique au Pavillon de Normandie sur la création de la zone d'aménagement concerté (Zac) du Nouveau bassin. Nature et habitat diversifié feront bon ménage.

## Aménager la Presqu'île

La réunion publique au Pavillon de Normandie sur la création de la zone d'aménagement concerté (Zac) du Nouveau bassin a attiré beaucoup de monde, mardi. Un projet inclut dans la réhabilitation globale d'une friche de 300 ha de la Presqu'île à Caen, Hérouville et Mondeville. Pour réfléchir ensemble et mener à bien l'aménagement de cet ensemble, les trois villes et la communauté urbaine de Caen-la-Mer, la région Normandie et le syndicat mixte des Ports normands se sont associés en 2010 pour former la Société publique locale d'aménagement (SPLA) « Caen presqu'île ».

## Quarante hectares

La Zac Nouveau bassin sur la partie caennaise s'étend sur 40 ha, de la rue Basse au quai Caffarelli (du nord au sud), l'avenue Victor-Hugo et le quai Lefèvre d'ouest en est. « **Un territoire à reconquérir pour développer la Ville et offrir aux futurs habitants de nouveaux lieux de vie et types d'habitations** », rappelle Joël Bruneau, le maire de Caen. La Pointe de la Presqu'île a déjà bien changé avec la bibliothèque, le nouveau tribunal. Et des nouveaux logements bientôt construits.

## Conserver l'identité du lieu

Reste à aménager, sur la partie caennaise, le grand quai et le petit quai le long de l'Orne. « **Un secteur avec une identité industrielle et portuaire forte à conserver avec un patchwork entre nature et bâtiments industriels** », explique les représentants de la SPLA.

## Nature très présente

Et puisque la nature a repris ses droits « **pourquoi ne pas conserver l'existant des haies bocagères et arbres et y concevoir un parc** ». Il est donc question d'y aménager des espaces publics en conservant la place de la nature en ville.

## Mobilités douces

Il est aussi question de développer des activités nautiques et sportives, avec des quartiers pour piétons où les voitures pourraient circuler, mais à 20 ou 30 km/h. Les transports en commun y seraient aussi très présents. Avec des navettes minibus et pourquoi pas des transports en bateaux. « **Pourquoi ne pas envisager aussi de ramener le tram sur le quai ? Rien n'est arrêté. Il s'agira**



Voici comment le long des quais pourrait être aménagé. Le viaduc de Calix se situe derrière celui qui prend la photo.

CAEN PHOTO : MVRDV

aussi de réfléchir à connecter les deux rives ».

## Stationnement

Pour stationner, un parking en silo de 3 075 places est envisagé. « **Le toit pourrait être dédié à des événements** ». Avec des places de parking en rez-de-chaussée végétalisés le long du quai. Et cours Caffarelli, aux 85 places existantes, seraient ajoutées 185 nouvelles places.

## Commerces et activités sportives

Pour renforcer l'attractivité des 40 ha, la mémoire du site sera valorisée en conservant certaines traces industrielles. Et sur le grand quai « **pourquoi ne pas y mettre des restaurants et des bars avec des activités sportives sur le petit quai** ».

## Habitat diversifié

Il est question d'une architecture innovante avec une mixité de la population et diverses activités. Il y aura du logement collectif de quatre à cinq étages et des logements intermédiaires. En tout 2 900 nouveaux logements y seraient construits à terme.

## Pollution

« **Les sols sont pollués à certains**

endroits par des métaux lourds. C'est une pollution qui stagne et ne se diffuse pas dans le sol », explique la SPLA. Pour valoriser les sols, il faudra surélever l'espace public de 40 à 50 cm.

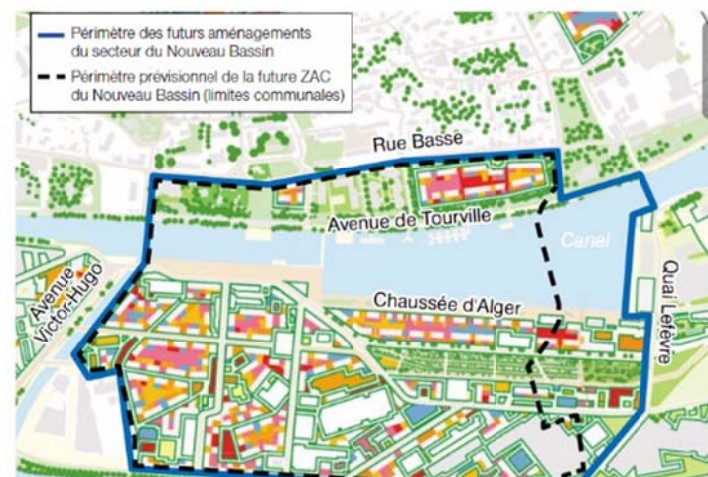
## Les questions du public

Le public s'est notamment interrogé sur les dépôts pétroliers et la minoterie : « **Celle-ci restera encore**

dix à quinze ans dans le paysage », a répondu le maire. Quant aux dépôts pétroliers « **ils ne bougeront pas** ».

Pas question non plus, pour le maire, de faire « **des quartiers monomaniaques** », centrés par exemple uniquement sur les activités. « **Il faut aussi des espaces dédiés à l'activité tertiaire** ».

Nathalie TRAVADON.



Les contours de la Zac du Nouveau bassin se précisent.

CAEN PHOTO : OLIVIER FRANCE